



## Agir !

*Le SNEP-FSU est un syndicat de métier, dont les valeurs, les objectifs et l'activité font de lui le seul syndicat représentatif de l'EPS. Plus de 1000 militants et militantes répartis sur l'ensemble du territoire vous aident à agir pour, collectivement, défendre le métier, la formation sportive et artistique de tous les jeunes, promouvoir une société plus juste et solidaire.*

*Les responsables de chaque académie, réuni-es avec la direction nationale, les 16 et 17 janvier 2020, après analyse du contexte (voir l'introduction aux débats du CDN) ont établi un projet d'activité à court, moyen et plus long terme qui donne sens et cohérence à l'action syndicale.*

### **Une responsabilité historique de tous**

#### **Retraites**

Le SNEP-FSU est engagé au côté des personnels depuis début décembre dans un mouvement social historique soutenu par la majorité de la population, qui met en difficulté le gouvernement et sa politique ultra libérale. Cette mobilisation pèsera sur les orientations politiques futures.

Le courrier adressé le 11 janvier par le premier ministre aux partenaires sociaux n'est absolument pas de nature à modifier notre appréciation sur le projet de réforme des retraites Macron. Le report provisoire, non garanti, de l'âge pivot à 2027, ne change rien à notre engagement dans le combat intergénérationnel face à ce projet. E. Philippe confirme son système par point et, tout en ouvrant une conférence de financement, ferme la porte à la perspective de nouveaux financements (assiette et niveau des cotisations). Il n'est pas question pour lui de toucher au « coût » du travail, répondant ainsi à la revendication du MEDEF, ce qui entraînera, entre autres, une baisse des pensions. La profession enseignante est une des plus touchées. Pour le SNEP et la FSU, le retrait de la réforme et l'ouverture de négociations sur retraites, emploi, salaire et conditions de travail restent l'objectif. Après ces 6 premières semaines d'actions, nous appelons l'ensemble des enseignants et enseignantes d'EPS à poursuivre, dans le cadre de l'intersyndicale, les mobilisations pour le retrait du projet de loi, pour le maintien et l'amélioration du système actuel.

Dans ce cadre, le SNEP-FSU :

- soutient les reconductions là où elles sont décidées par les AG sur les lieux de travail ;
- met en place une caisse de solidarité ;
- appelle à amplifier toutes les initiatives interprofessionnelles (grèves, manifestations, rassemblements, blocages, retraites aux flambeaux, occupations...) et à poursuivre le travail d'information et de conviction afin de faire du 24 janvier, jour de présentation du projet de loi en conseil des ministres, une journée de grève et de mobilisation historique. Cette journée doit également être mise à profit pour rencontrer les collègues et à cette fin des AG d'enseignants d'EPS seront proposées ;
- invite les sections départementales à planifier et organiser, avec les alliés syndicaux, politiques et associatifs, des débats dans différentes villes des départements ;
- appelle à dynamiser l'action de signature de la pétition "La Retraite". La visée d'un million de signature est à mettre en perspective, ce qui signifie avoir la pétition comme « outil papier » ;
- interpellera les parlementaires puis les sénateurs/sénatrices par le biais des bureaux départementaux pour expliciter les particularités enseignantes et porter les revendications
- propose à la FSU de mettre en débat dans l'interpro dès maintenant des perspectives de mobilisations nationales fortes et massives à l'occasion de l'examen du projet de loi à l'Assemblée.

## Salaires

Alors que la situation salariale nécessite une revalorisation conséquente, pour rattraper notre retard au regard des autres pays de l'Europe, suite au gel du point d'indice depuis plusieurs années et au non-respect du calendrier PPCR, Blanquer lie cette question à la loi sur les retraites et à des transformations du métier. La réunion du lundi 13 janvier au MEN a mis en évidence le gouffre entre les propositions du gouvernement et les exigences de revalorisation salariale urgente, sans conditions ni contrepartie, des enseignant-es. Les 500 millions annoncés pour le budget 2021 est très loin de répondre à notre exigence de rattrapage et de revalorisation. Ils ne concerneraient qu'une partie des collègues (les plus jeunes) qui toucheraient entre 70 et 90 euros de plus... très largement insuffisante, cette annonce est méprisante. Le SNEP et la FSU appellent les collègues à porter les questions salariales dans l'action, en démontrant les pertes déjà subies et leur caractère impérieux.

## Emploi

Même si les mobilisations pour l'école et la fonction publique ont permis de faire reculer le gouvernement sur le projet de suppression de 50 000 postes de fonctionnaires d'Etat sur le quinquennat, les suppressions de postes se poursuivent dans le second degré pour la rentrée 2020. Il est prévu 22 500 élèves de plus pour 820 ETP de moins. Le ministère prévoit d'injecter l'équivalent de 315 ETP en heures supplémentaires pour compenser les pertes de postes. Avec de tels chiffres la rentrée 2020 sera pire que celle de 2019.

Le CDN appelle chaque établissement à demander les moyens pour permettre une éducation de qualité : dédoublements, effectifs par classes, horaires, sport scolaire... et de bonnes conditions de travail (refus d'imposition d'HSA, de compléments de services...).

Dans chaque établissement des heures d'information syndicale doivent être déposées pour débattre de la DHG et le CDN engage les militants de bureau à les aider voire y participer. Le SNEP considère que la bataille des dotations horaires constitue un moment fort d'expression de l'opposition à la politique de Blanquer dans tous ses aspects

Il appelle à refuser toute DHG ne visant pas la réussite de tous et toutes et à travailler avec les parents pour les rejeter dans les conseils d'administration tout en proposant des alternatives. Ces actions doivent nourrir le rapport de force en cours dans l'éducation et au-delà et viser l'obtention d'un collectif budgétaire pour l'Education. **Objectif : 100% de votes contre des DHG ne visant pas la réussite de tous et toutes !**

Nous appelons chaque section départementale et académique à travailler à l'identification des postes masqués par les BMP + HSA et pour continuer notre campagne pour le recrutement, à médiatiser ces postes masqués au travers d'exemples sur 1 ou 2 établissements.

Le suivi du nombre de non-titulaires, ainsi que du nombre de départs en retraite est aussi indispensable car les 790 recrutements au CAPEPS pour 2020 ne combleront pas les manques.

Le kit DHG 2020 sera disponible dès le 22 Janvier.

## Statut, ORS, condition de travail...

Le gouvernement veut remettre en cause nos métiers et nos missions. Par ailleurs, sa politique de recrutements insuffisants pèse sur les conditions de travail. Pour le SNEP et la FSU il n'est pas question de dégrader nos statuts qui garantissent l'intérêt général et la qualité du Service Public. Nous devons engager la bataille pour la diminution de nos ORS conformément à nos mandats et exiger des recrutements à la hauteur des besoins.

Sur la classe exceptionnelle, compte tenu du nombre de promotions perdues et de la discrimination faite aux femmes dans les promotions au titre du vivier 1, le SNEP exige la mise en place d'un tableau unique vivier 1 et vivier 2.

## Lycées

Le SNEP-FSU appelle la profession à ne pas faire remonter les protocoles demandés par l'institution avant le lundi 6 juin (une fois le bac 2020 terminé). La pression mise par l'institution dans certaines académies est intolérable. Elle met artificiellement les équipes dans l'urgence, ce qui génère souffrances et tensions liées à une perte de sens du métier... Les référentiels nationaux actuels,

devraient ensuite être la base de la proposition à rendre par les équipes en l'absence d'avancée satisfaisante sur la circulaire.

La contestation de la profession est forte, elle revendique :

- un retour à des exigences définies nationalement par APSA,
- une répartition des points qui redonne toute sa place à l'évaluation de la « motricité »
- un CCF qui ne se confond pas avec un contrôle continu local, avec une organisation réalisable et des critères objectifs.
- une évaluation qui garantit l'égalité de tous les élèves face à l'examen sur l'ensemble du territoire,

Par ailleurs le SNEP-FSU demande :

- la création d'une spécialité EPS, sur la base des expérimentations menées,
- l'ouverture et le financement d'une option EPS dans tous les lycées où les équipes EPS l'estime nécessaire.

Le SNEP National s'adressera au Ministre et au comité de suivi de la Réforme du Lycée afin que la circulaire du CCF soit modifiée pour la session 2021, tout comme viennent de l'être les programmes de Lettres et d'Anglais. Une lettre type sera rédigée à destination des personnels pour les accompagner dans cette démarche.

Les Bureaux académiques du SNEP-FSU doivent solliciter une rencontre avec les Rectrices, Recteurs et les IPR sur l'arrêté et la circulaire CCF, sur la base des retours de l'enquête réalisée en début d'année.

Par ailleurs le SNEP-FSU appelle les collègues à s'investir dans les actions collectives et solidaires contre la réforme du Bac et contre les E3C.

### **Syndicalisation**

Dans le contexte de mouvement social d'ampleur, le CDN appelle à renforcer le syndicalisme de transformation sociale progressiste et écologique qui est le nôtre. Nous appelons chaque section départementale à prendre contact d'ici les prochaines vacances avec les non-à jour du 1er trimestre, les ancien-nes adhérent-es et proposer aux collègues non adhérent-es de nous rejoindre pour renforcer le rapport de force pour l'EPS, l'Ecole, les services publics et la protection sociale.

### **Colloque « Osons les arts », les 9 et 10 mars 2020.**

Après l'annulation de nos journées nationales d'étude sur les programmes de janvier pour cause de mouvement social, le festival des arts sera la seule initiative pédagogique nationale d'ampleur cette année. Dans le contexte des confusions liées aux programmes lycée et au nouveau Bac, ce sera un moment fort de travail sur les activités artistiques en EPS. La profession doit s'emparer des réflexions et réussir ce rendez-vous. Les inscriptions sont ouvertes et chaque académie doit en profiter pour construire un réseau de militant-es sur la danse et les arts du cirque.

### **« Journées de l'EPS » académiques.**

Les journées de l'EPS dans les académies ont beaucoup de succès. Les collègues présents partagent leurs inquiétudes sur l'évolution de la discipline et expriment le besoin d'échanger à la fois sur les orientations politiques que sous-tendent les nouvelles réformes de l'EPS mais aussi sur la discussion et de l'étude des APSA qui constitue le cœur de notre métier et de notre discipline. Ces journées sont dès à présents à inscrire dans l'agenda de l'année prochaine et doivent devenir des rendez-vous pédagogiques annuels incontournables de notre profession dans toutes les académies.

**Calendrier** (rendez-vous, autres actions, périodes à ne pas rater...)

Les chantiers mis en place par le ministère :

*24 janvier* : examen des missions par les textes relatifs aux obligations de service et missions des enseignants dans le but d'objectiver les missions visibles et invisibles, notamment en matière de suivis individualisés des élèves, de la relation aux familles et de la continuité du service public.  
La FSU n'y sera pas présente compte tenu du mouvement social !

*29 janvier* : gestion des parcours professionnels (déroulement des carrières / gestion individualisée et de proximité)

*05 février* : amélioration du fonctionnement des collectifs pédagogiques

*07 février* : synthèse des 3 premières séances et examen des premiers scénarios de revalorisation

*26 février et mars* : poursuite des travaux sur les scénarios de revalorisation

*Mars 2020* : consultation en ligne des professeurs

*Fin mars 2020* : séminaire de synthèse

*Avril à juin* : phase de négociation

*Juin 2020* : synthèse en vue de la préparation du PLF 2021 et du projet de loi de programmation

**Adopté à l'unanimité moins 2 abstentions**